

RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER RALLYES

41^{ème} Rallye Régional P.E.A du 14 juillet.

Coupe de France des Rallyes Coefficient 2

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile LURONNE organise les 13 et 14 JUILLET 2024 en qualité d'organisateur administratif et technique un rallye régional PEA dénommé :

41^e Rallye Régional PEA du 14 JUILLET

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté le **15.05.24** sous le numéro **43-352**

Comité d'Organisation

Président :	Patrick CHOLLEY
Membres :	Comité directeur de l'ASA Luronne
Secrétariat du Rallye, Adresse :	ASA Luronne, 1 Rue général LECLERC 70000 NAVENNE
Téléphone :	03.84.75.78.42 - 06 30 74 27 83
Permanence du Rallye lieu :	Préau de l'école derrière la Mairie à RADDON et CHAPENDU
Date, horaire :	Samedi 13 Juillet 2024 de 14h00 à 21h00 Dimanche 14 Juillet 2024 de 5h30 à 20h00

Organisateur technique

Nom :	ASA Luronne
Adresse :	1 Rue général LECLERC 70000 NAVENNE

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA.

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs :	Claude CONDAMIN	0414/122813
Membre du Collège 1 :	François BRESSON	0409/47951
Membre du Collège 2 :	Jean-Pierre SIMON	0409/2746
Directeur de Course : PC :	Daniel BLANQUIN	0308/1941
Directeur Adj : PC :	Maryse THOMAS	0314/3123
Directeur de Course V.H.C – V.H.R.S	François NASAZZI	0314/11062
Directeur de Course adjoint délégués à L'ES 1 / 3 / 5 au PC :	Delphine NASAZZI	0314/11063
Directeur de Course adjoint délégués à L'ES 2 / 4 / 6 au PC :	Denis DUROC	0411/147050
-		
Directeur de course départ ES 1 / 3 / 5 Départ:	Christophe GALLAIRE	0314/242385
Adj départ ES:	Olivier DEVAUX	0314/1751
Médecin urgentiste Départ ES: 1 / 3 / 5.	Eliane BRELT.	0409/348380
Chronométrateur Départ ES: 1 / 3 / 5.	Sylvie FAIVRE	0421/11039

Chronométrateur	Arrivée ES: 1 / 3 / 5.	Jean-Marie TSCHOFFEN	0411/1968
Chronométrateur	Arrivée Stagiaire	Sabine JEDREK	0409/317059
Directeur de course	Départ ES 2 / 4 / 6:	Jean-Christophe OUDIN	0326/236865
Adj départ ES:		Martial PEUGEOT	0411/44386
Médecin urgentiste	Départ ES 2 / 4 / 6.	Julie CHENU.	0409/348377
Chronométrateur	Départ ES 2 / 4 / 6.	Nancy GIETZENDANNER	0318/220615
Chronométrateur	Arrivée ES 2 / 4 / 6.	Maria Lisa CURIEL	0411/1968
Chronométrateur	Arrivée ES 2 / 4 / 6.	Martial MILLET	0323/252900
Commissaire Technique responsable :	-	Serge BULLIER	0409/19678
Commissaire Technique :	-	Michel PETETIN	0409/217737
Commissaire Technique :	-	Daniel HAEFFELIN	0322/12679
Commissaire Technique :		Jean Louis REVERCHON	0421/6835
Commissaire Technique :		Denis DERCHE	0314/33547
Commissaire Technique Stagiaire :		Arnaud CATELIN	0408/353737
Chargés des relations avec les concurrents responsables :		Monique France	0409/29181
Chargés des relations avec les concurrents :	-	Régis LEGROS	0315/126767
Chargés des Commissaires de route :	-	Marianne BASSO	0409/22364
Chargé des relations avec la presse :		Patrick CHOLLEY	0409/9465
Voiture autorité		Germain CHIPPAUX	0409/1299
Voiture 00 :		Marc BRODUT	
0413/111034			
Directeur de course voiture trico :		Hubert BENOIT	0311/3637
Directeur de course voiture balai :		Martine REVERCHON	
0409/14505			
Classement :		David GUIBLAIN	0418/134494
		Michèle GUIBLAIN	0418/163636

1.2P. ELIGIBILITE

Le 41^{ème} Rallye Régional PEA du 14 juillet compte pour la coupe de France des rallyes 2024, les challenges de la ligue BFC 2024, les challenges STPI, SOREVI, VED et ASA LURONNE 2024.

ROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	Lundi 6 Mai 2024
Ouverture des engagements :	Lundi 6 Mai 2024
Clôture des engagements :	Lundi 1 ^{er} Juillet 2024 à minuit
Parution du carnet d'itinéraire :	Samedi 6 Juillet 2024
Vérifications administratives et techniques le :	Samedi 13 Juillet 2024 de 15h00 à 20h00
Lieu :	Place de la Mairie RADDON et CHAPENDU
Heure de mise en place du parc de départ le :	Samedi 13 Juillet 2024 à 15h00
Lieu :	Parking Com de Com RADDON et CHAPENDU
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le :	Samedi 13 Juillet 2024 à 19h00
Lieu :	Préau de l'école, RADDON et CHAPENDU
Publication des équipages admis au départ :	
Et ordre et heures de départ 1 ^{ère} Etape le :	Samedi 13 Juillet 2024 à 20h30
Lieu :	Panneaux d'affichage Place de la Mairie
Briefing des pilotes :	Ecrit distribué aux vérifications administratives.
Départ 1 ^{ère} Etape le	Dimanche 14 Juillet 2024 à 8H00 – 1 ^{ère} (VHC)
Lieu :	Place de la mairie RADDON ET CHAPENDU

Arrivée 1 ^{ère} Etape :	Dimanche 14 Juillet 2024 Parking Com de Com RADDON et CHAPENDU
Publication des résultats partiels de la 1 ^{ère} étape	le dimanche 14 Juillet 2024 20h00
Lieu :	Place de la mairie RADDON et CHAPENDU
Arrivée final le :	Dimanche 14 Juillet 2024
Lieu :	Place de la mairie RADDON et CHAPENDU
Vérification finale le :	Dimanche 14 Juillet 2024
Lieu :	Garage FORD ROBERT à FROIDECONCHE
Taux horaire de la main d'œuvre :	60€ TTC
Publication des résultats finaux provisoires du rallye le :	Dimanche 14 Juillet 2024
Lieu :	Panneaux d'affichage Place de la Mairie RADDON et CHAPENDU
Remise des prix le :	Dimanche 14 Juillet 2024 à 20h30
Lieu :	Place de la Mairie à RADDON et CHAPENDU

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés consulteront à partir du lundi 8 Juillet 2024 la liste des engagés et les heures de convocations aux vérifications administratives sur le Web : www.asaluronne.fr.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 41^{ème} Rallye Régional PEA du 14 juillet 2024 doit adresser au responsable des engagements (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement convenablement complétée, avant le Lundi 1^{er} Juillet 2024 à minuit

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures V.H.C , V.H.R.S , et Moderne confondues .

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 335 €
- avec la publicité facultative des organisateurs (1 membre ASA) : 315 €
- avec la publicité facultative des organisateurs (2 membres ASA): 290 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 670 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisé suivant le détail voir plan dans le Road-Book, aucun véhicule ne devra stationner sur les pelouses ou terrains annexes sans avoir eu l'autorisation des propriétaires.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P. IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard FFSA.

5.2P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 41^{ème} Rallye Régional PEA du 14 juillet représente un parcours de 126,3 km.

Il comporte 1 étape et 3 sections d'une longueur totale de 39,6 km.

Les épreuves spéciales sont :

- 1^{ère} Etape Dimanche 14 Juillet ES 1 / 3 / 5 : Les 3 Bosses 8,1 Kms**
ES 2 / 4 / 6 : Le Brigandoux 5,1 Kms

6.2P. RECONNAISSANCES.

Le nombre de passages en reconnaissance est limité à 3 maximums par spéciales.

Les reconnaissances auront lieu : **Samedi 6 Juillet de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.**

et le samedi 13 Juillet de 9h00 à 12h00 – 13h30 16h00

Pendant les reconnaissances, des panneaux d'avertissement seront placés sur les épreuves spéciales qu'il conviendrait de respecter

Le carnet d'itinéraire (Road-Book) est à retirer le Samedi 6, et samedi 13 Juillet 2024 dès 9h00 à l'auberge le RADDON, route de Fougerolles RD18 à RADDON et CHAPENDU.

ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE :

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

a) – Les prix sont répartis de la façon suivante :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}
SCRATCH	320€	220€	130€	80€	50€
CLASSES					
+ de 15 partants	280€	220€	150€	100€	60€
12 à 15 partants	280€	180€	120€	70€	
8 à 11 partants	280€	160€	90€		
5 à 7 partants	260€	120€			
1 à 4 partants	220€	(moins de 3 partants 140€)			
EQUIPAGE FEMININ	200€	Moins de 3 partants 100€			

b) - Autres récompenses :

Le premier équipage exclusivement féminin recevra la Coupe des Dames.

Le copilote de chaque équipage récompensé recevra une coupe où un trophée.

Plusieurs commissaires seront récompensés (coupes).

La remise des prix se déroulera le dimanche 14 Juillet 2024, Place de la Mairie 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent au parc fermé. Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET :

www.asaluronne.fr